



Le Saint-Siège

MESSAGE
DE SA SAINTETÉ LE PAPE PAUL VI
POUR LA CÉLÉBRATION DE LA
«JOURNÉE DE LA PAIX»

1^{er} JANVIER 1969

A tous les hommes de bonne volonté, à tous les responsables du cours de l'histoire d'aujourd'hui et de demain, et donc à ceux qui guident la politique, l'opinion publique, l'orientation sociale, la culture, l'école, à toute la jeunesse qui se dresse dans l'anxieux désir d'un renouveau mondial, d'une voix humble et libre, qui vient du désert de tout intérêt terrestre, nous annonçons encore l'implorante et solennelle parole: Paix. La Paix est aujourd'hui intrinsèquement liée à la reconnaissance idéale et à l'instauration effective des Droits de l'Homme. A ces droits fondamentaux correspond un devoir fondamental, qui est précisément la Paix. La Paix est un devoir. Tout ce qui se dit et s'écrit dans le monde contemporain sur le développement des relations internationales, sur l'interdépendance des intérêts des Peuples, sur l'accès des nouveaux Etats à la liberté et à l'indépendance, sur les efforts de la civilisation pour s'acheminer vers une organisation juridique unitaire et mondiale, sur les dangers d'incalculables catastrophes dans l'éventualité de nouveaux conflits armés, sur la psychologie de l'homme moderne désireux de prospérité paisible et de rapports humains universels, sur le progrès de l'oecuménisme et du respect réciproque des libertés personnelles et sociales: tout cela nous persuade que la Paix est un bien suprême de la vie de l'homme sur la terre, un intérêt de premier ordre, une aspiration commune, un idéal digne de l'humanité maîtresse d'elle-même et du monde, une nécessité pour maintenir les conquêtes obtenues et pour en obtenir d'autres, une loi fondamentale pour la circulation de la pensée, de la culture, de l'économie, de l'art, une exigence qu'il n'est plus possible de supprimer de la vision des destins humains. Car la Paix, c'est la sécurité, la Paix, c'est l'ordre. Nous voulons dire un ordre juste et dynamique, à construire continuellement. Sans la Paix, pas de confiance; sans la confiance, pas de progrès. Une confiance, dirons-Nous, enracinée dans la justice et dans la loyauté. Ce n'est que dans un climat de Paix que le droit s'affirme, que la

justice progresse, que la liberté respire. Si tel est le sens de la Paix, si telle est la valeur de la Paix, la Paix est un devoir. C'est le devoir de l'histoire présente. Quiconque sait réfléchir sur les enseignements que l'histoire passée nous donne, conclut aussitôt pour déclarer absurde le retour aux guerres, aux luttes, aux massacres, aux ruines engendrées par la psychologie des armes et des forces s'opposant jusqu'à entraîner la mort d'hommes, citoyens de la terre, patrie commune de notre vie dans le temps. Quiconque possède le sens de l'homme ne peut pas ne pas être un artisan de Paix. Quiconque réfléchit sur les causes des conflits entre les hommes doit reconnaître qu'elles dénoncent des carences de l'âme humaine et non d'authentiques vertus de grandeur morale. La nécessité de la guerre ne pouvait se justifier que dans des conditions exceptionnelles et déplorables de fait et de droit, qui ne devraient plus jamais se vérifier dans la société mondiale moderne. C'est la raison, et non la force, qui doit décider du sort des peuples. C'est l'entente, c'est la négociation, c'est l'arbitrage, et non l'outrage, le sang et l'esclavage, qui doivent s'interposer dans les difficiles rapports entre les hommes. Et ce n'est pas même une trêve précaire, un équilibre instable, une terreur de représailles et de vengeance, un heureux coup de force, une violence couronnée de succès, qui peuvent être des garanties d'une Paix digne de ce nom. La Paix, il faut la vouloir. La Paix, il faut l'aimer. La Paix, il faut la réaliser. Elle doit être un résultat moral; elle doit jaillir d'esprits libres et généreux. Elle peut sembler un rêve: un rêve qui devient réalité, en vertu d'une conception humaine nouvelle et supérieure. Un rêve, disons-Nous, si l'on considère l'expérience de ces dernières années et la récente apparition de courants troubles, porteurs de mauvais desseins: sur la contestation radicale et anarchique, sur la violence légitime et nécessaire dans tous les cas, sur la politique de puissance et de domination, sur la course aux armements et sur la confiance dans les méthodes de ruse et de tromperie, sur le caractère inéluctable des épreuves de force etc... Un rêve: car tout cela semble étouffer l'espoir d'un ordre pacifique dans le monde. Mais cet espoir demeure, car il doit demeurer. Il est la lumière du progrès et de la civilisation. Le monde ne peut renoncer à son rêve de Paix universelle. C'est justement parce que la Paix est toujours en devenir, parce qu'elle est toujours incomplète, toujours fragile, toujours menacée, c'est parce qu'elle est toujours difficile que Nous la proclamons. Comme un devoir. Un devoir inéluctable. Un devoir pour ceux qui sont responsables du sort des Peuples. Un devoir pour tout citoyen du monde: car tous doivent aimer la Paix; tous doivent concourir à former cette mentalité publique, cette conscience commune qui la rend désirable et possible. La Paix doit être d'abord dans les âmes, pour pouvoir être ensuite dans les événements. Oui, la Paix est un devoir universel et perpétuel. Pour rappeler cet axiome de la civilisation moderne, Nous invitons le monde à célébrer encore, en l'année qui vient 1969, la «Journée de la Paix» le 1er janvier. C'est un souhait, c'est une espérance, c'est un engagement; les premiers rayons du soleil de l'an nouveau doivent répandre sur la terre la lumière de la Paix. Nous osons espérer qu'entre tous ce seront les Jeunes qui saisiront cette invitation comme un rappel capable d'interpréter ce qu'il y a de nouveau, ce qu'il y a de vivant, ce qu'il y a de grand dans l'agitation de leurs âmes irritées; car la Paix exige la révision des abus et coïncide avec la cause de la justice. Cette année, d'ailleurs, une circonstance vient favoriser pour tous Notre proposition: on vient de célébrer le vingtième anniversaire de la proclamation des Droits de l'Homme. C'est là un événement qui concerne tous les hommes: personnes, familles, groupes,

associations, Nations. Cet événement, personne ne doit l'oublier, personne ne doit le négliger; car il appelle de nouveau tout le monde à la reconnaissance fondamentale d'un droit de cité digne et total pour chaque homme sur la terre. Et de cette reconnaissance naît le titre premier à la Paix, celui qu'évoque le thème de la Journée mondiale de la Paix, qui s'énonce précisément ainsi: «la promotion des Droits de l'Homme, chemin vers la Paix». Pour que soit garanti à l'homme le droit à la vie, à la liberté, à l'égalité, à la culture, à la jouissance des biens de la civilisation, à la dignité personnelle et sociale, il faut la Paix; là où celle-ci perd son équilibre et son efficacité, les Droits de l'Homme deviennent précaires et sont compromis; là où il n'y a pas de Paix, le droit perd son visage humain. Là où il n'y a pas respect, défense, promotion des Droits de l'Homme, là où ses inaliénables libertés sont opprimées par la violence ou par la ruse, là où sa personnalité est ignorée ou dégradée, là où s'exercent la discrimination, l'esclavage, l'intolérance, il ne peut y avoir de vraie Paix. Car la Paix et le Droit sont mutuellement cause et effet l'un de l'autre: la Paix favorise le Droit, et à son tour le Droit favorise la Paix. Nous voulons espérer que ces raisons seront reconnues par toute personne, par tout groupe de personnes, par toute Nation, et que l'importance supérieure de la cause de la Paix en multipliera la réflexion et en promouvra l'application. Paix et Droits de l'Homme: voilà l'objet des pensées avec lesquelles Nous voudrions que les hommes inaugurent l'année qui vient. Notre invitation est sincère et ne cache aucune autre fin que le bien de l'humanité. Notre voix est faible, mais claire; c'est celle d'un ami, qui voudrait être écouté non pas tant à cause de celui qui parle qu'à cause de ce qu'il dit. C'est au monde que Notre voix s'adresse, au monde de la pensée, au monde du pouvoir, au monde qui grandit, au monde qui travaille, au monde qui souffre, au monde qui attend. Oh! que cette voix ne se perde pas! La Paix est un devoir! Ce message ne peut manquer de la force qui lui vient de l'Evangile, de l'Evangile du Christ, dont Nous sommes le ministre. Comme l'Evangile, c'est au monde entier qu'il s'adresse cette fois encore. Mais c'est plus directement à vous, Vénérables Frères dans l'Episcopat, et à vous, très chers Fils et Fidèles de l'Eglise catholique, que Nous renouvelons l'invitation à célébrer la «Journée de la Paix»: l'invitation devient un précepte, et ce précepte ne vient pas de Nous, mais du Seigneur, qui nous veut artisans convaincus et diligents de la Paix, comme condition pour être comptés parmi les bienheureux honorés du nom de fils de Dieu (*Mt. 5, 9*). C'est à vous que s'adresse Notre voix: elle devient un cri, car pour nous, croyants, la Paix prend une signification encore plus profonde et plus mystérieuse; pour nous, elle acquiert valeur de plénitude spirituelle et de salut personnel, en même temps que collectif et social; pour nous, la Paix terrestre et temporelle est le reflet et le prélude de la Paix céleste et éternelle. La Paix, pour nous chrétiens, n'est pas seulement un équilibre extérieur, un ordre juridique, un ensemble de rapports publics disciplinés; pour nous la Paix est avant tout le résultat de la réalisation du dessein de sagesse et d'amour par lequel Dieu a voulu instaurer des relations surnaturelles avec l'humanité. La Paix est le premier effet de cette nouvelle économie divine que nous appelons la grâce; «grâce et paix», répète l'Apôtre; c'est un don de Dieu, qui engendre un style de vie chrétienne; c'est une phase messianique qui projette sa lumière et son espérance même sur la cité temporelle, et qui renforce par ses motifs les plus élevés ceux sur lesquels cette cité fonde sa propre Paix. A la dignité de citoyens du monde, la Paix du Christ ajoute celle de fils du Père céleste; à l'égalité naturelle des hommes elle ajoute celle de la fraternité chrétienne; dans

les disputes humaines qui toujours compromettent et violent la Paix, la Paix du Christ ôte leur force aux prétextes et conteste les motifs en montrant les avantages d'un ordre moral, idéal et supérieur, et elle révèle la prodigieuse vertu religieuse et civile du pardon généreux; à l'insuffisance de l'activité humaine pour produire une Paix solide et stable, celle du Christ prête le concours de son inépuisable optimisme; au mirage trompeur de la politique du prestige orgueilleux et de l'intérêt matériel, la Paix du Christ suggère la politique de la charité; à la justice trop souvent inapte et intolérante, qui soutient ses exigences par la fureur des armes, la Paix du Christ infuse l'énergie invincible du droit qui dérive des raisons profondes de la nature humaine et du destin transcendant de l'homme. La Paix du Christ n'est pas la peur de la force et de la résistance, elle qui tire son esprit du sacrifice rédempteur; et elle n'est pas lâcheté qui transige avec les malheurs et les déficiences des hommes sans fortune et sans défense, car elle a l'intelligence de la douleur et des besoins humains, et elle sait trouver amour et don pour les petits, pour les pauvres, pour les faibles, pour les déshérités, pour les souffrants, pour les humiliés, pour les vaincus. C'est dire que la Paix du Christ a, plus que toute autre formule humanitaire, le souci des Droits de l'Homme. Voilà, Frères et Fils, ce que Nous voudrions vous voir rappeler et annoncer en cette «Journée de la Paix», sous le signe de laquelle s'ouvre l'année nouvelle, au nom du Christ, Roi de la Paix et défenseur de tout droit humain authentique. Qu'il en soit ainsi, avec Notre Bénédiction Apostolique. *Du Vatican, le 8 Décembre 1968.*

PAULUS PP. VI